

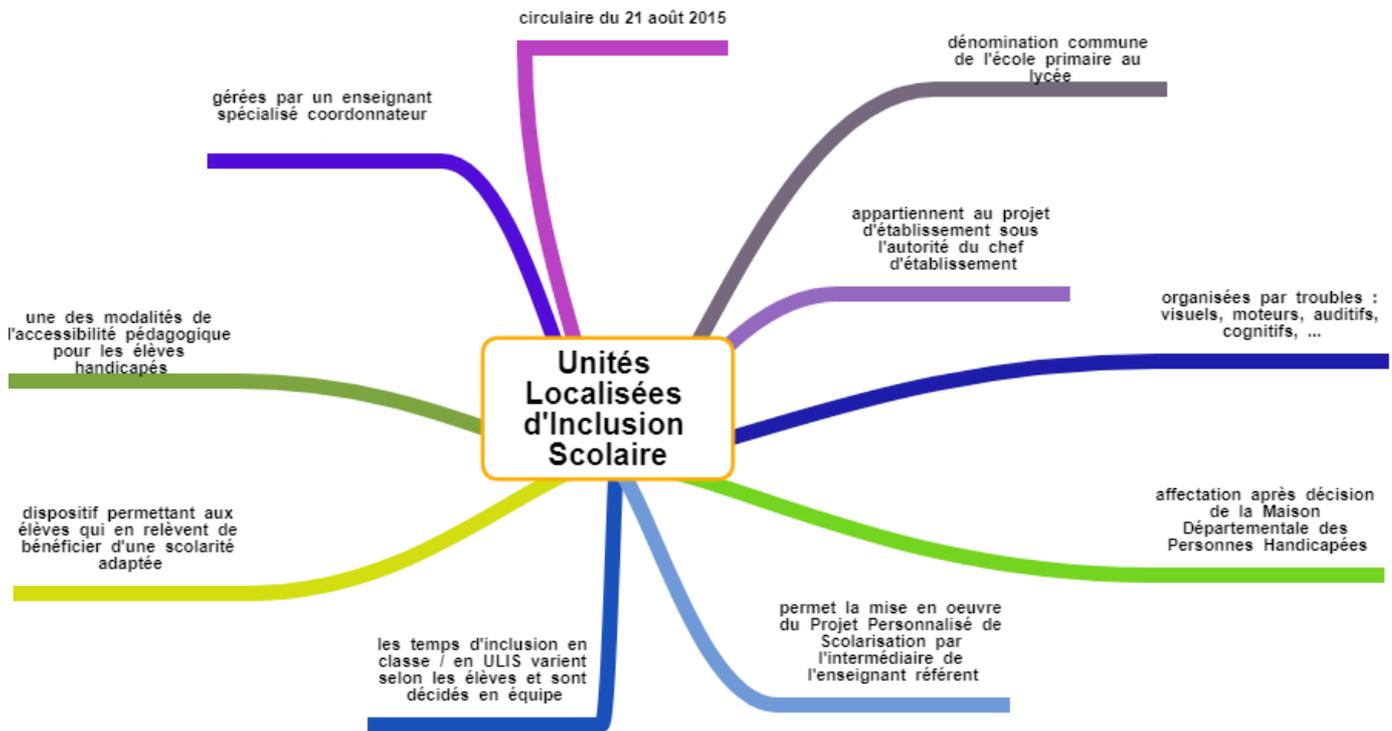
*Inclure : permettre à tous les élèves
à besoins éducatifs particuliers
d'avoir accès à une scolarité
par la mise en oeuvre de compensations
individualisées et construites collectivement*

L'ULIS

Troubles des Fonctions Motrices

Collège Charles Peguy , Bondoufle

*L'école inclusive met en avant
un système qui s'adapte
aux spécificités des élèves
et non le contraire*



Définition du handicap (OMS)

Toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est diminuée en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises

Troubles des Fonctions motrices

altération ou perte d'une fonction physiologique ou anatomique ayant pour conséquence une restriction plus ou moins importante de la motricité consciente et volontaire

Des profils très différents au sein de l'ULIS TFM

Maladies dégénératives, infirmités motrices-cérébrales, dyspraxies et troubles associés permettant une inclusion importante en classe dans la majorité des matières

TRAVAILLER A L'ULIS	TRAVAILLER EN EQUIPE	TRAVAILLER EN CLASSE
<ul style="list-style-type: none"> • préparation des évaluations • enseignement de certains cours en intégralité à l'ULIS en lien avec l'enseignant de la classe • étayage des enseignements : concrétisation, séquentialisation, travail au tableau, recherches sur internet, cartes mentales • autonomisation de chaque élève face à ses apprentissages : adaptations, supports de mémorisation • évaluations en salle ULIS avec 1/3 temps, relecture des consignes, repérages visuels, aides à l'attention • adaptation des supports : livres audio, lecture des oeuvres, agrandissements, surlignages 	<ul style="list-style-type: none"> • présence de l'AVS et de la coordonnatrice en cours : présence qui peut être hebdomadaire ou à la demande, en prévenant quelques jours auparavant par exemple pour des manipulations • être en lien avec l'ULIS : échanger sur les temps de récréation, venir à l'ULIS, faire part de ses questionnements,.. • envoyer les trames de cours et les évaluations sur la boîte mail de l'ULIS le plus tôt possible / déposer les cours, évaluations dans le casier de la coordonnatrice 	<ul style="list-style-type: none"> • les élèves ULIS appartiennent à leur classe de référence : les exigences de comportement et de travail sont les mêmes que pour les autres élèves (mots dans le carnet, appels à la famille) • niveaux très hétérogènes : chaque adaptation / compensation doit être réfléchie et mise en place en classe • photocopies des cours et des corrigés des exercices : les élèves TFM suivent généralement bien tant qu'il n'y a pas d'exigence de double tâche • un élève dyspraxique ne peut copier un cours : la tâche est soit impossible soit très coûteuse car le geste graphique n'est pas automatisé.
ENCADRER	COORDONNER	JOINDRE l'ULIS
<ul style="list-style-type: none"> • rassurer et (re)motiver les élèves • amener progressivement chaque élève à son principe de réalité • préparer l'orientation parfois en cours de cycle 	<ul style="list-style-type: none"> • les emplois du temps, les rééducations extérieures et sur place, les allers-retours des taxis • préparer l'aspect pédagogique des Equipes de Suivi et de Scolarisation en lien avec les enseignants (ESS) • communiquer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative : personne ressource • faire le lien avec la vie scolaire • assurer le lien pédagogique avec les familles 	<p style="text-align: center;">Collège Charles Peguy</p> <p style="text-align: center;">01/60/86/56/85</p> <p style="text-align: center;">joindre l'Ulis</p>

LA DYSPRAXIE

Repérage de la dyspraxie

- inquiétude de la famille et des enseignants dès la maternelle face à une grande maladresse : difficultés d'habillage, de découpage, de réalisations de puzzles,...
- bilan pluridisciplinaire (neuropsychologue, ergothérapeute, orthophonie, psychomotricité, orthoptie) indispensable afin de déterminer le degré de dyspraxie et les éventuels troubles associés et rééducations nécessaires
- prise en charge MDPH

Définition

- trouble spécifique du développement moteur et/ou des fonctions visuo-spatiales qui touche 5 à 6% des élèves
- **non-autonomatisation et non planification des gestes de la vie quotidienne** : un enfant dyspraxique n'automatise jamais totalement l'écriture manuscrite, est très maladroit, ne sait pas lacer ses chaussures, **il doit donc souvent réapprendre**
- **handicap moteur invisible**, de degré divers et souvent associé à d'autres troubles dys- ou neuropsychologiques : troubles de la mémoire, des fonctions exécutives, de l'attention, ...
- différents types de dyspraxie peuvent se combiner : constructive, visuo-spatiale, idéatoire, habillage,...

Obstacles à la réussite scolaire

- tous les enfants dyspraxiques sont dysgraphiques (mais la réciproque n'est pas vraie) : difficultés / impossibilité d'écrire manuscritement
- motricité fine : jeux de ballons, expériences, découpage, outils géométriques
- repérage dans le temps et l'espace : difficultés à se repérer dans un tableau, dans une frise chronologique, sur une carte, ponctuation, grammaire,...
- l'organisation à tous les niveaux : le cartable, l'emploi du temps, la pensée
- la double tâche
- fatigabilité
- une estime de soi souvent mise à mal par un passé scolaire compliqué
- non maîtrise des codes sociaux comme la "juste distance" avec autrui

Points d'appui (variables d'un jeune à l'autre)

- fréquemment un verbal de qualité : passer par l'auditif
- curiosité intellectuelle et grande imagination
- des élèves attentifs et soucieux de réussir, souvent matures
- capacité à trouver des stratégies de contournement
- mémorisation

Adaptations pédagogiques

- avec l'aide de tiers investis puis de manière autonome, utiliser l'outil informatique
- supports visuels adaptés, agrandis et surtout aérés
- lecture à voix haute par l'enseignant des textes travaillés et des consignes
- logiciels adaptés : tables de multiplication, conjugaison, retour audio, lecture de textes, outils géométriques, dictionnaire.
- temps supplémentaire / évaluations orales

Pour conclure : ces adaptations sont des compensations face à une incapacité durable diagnostiquée médicalement. Elles permettent à l'élève de travailler équitablement face à ses camarades et ne constituent jamais un avantage. Demander à un élève dyspraxique d'écrire son cours serait comme demander à une personne myope de recopier un cours au tableau sans lunettes ...